



32èmes rencontres de la Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DIMANCHE 20/10/2019

Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité.

1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Tél : 09 67 04 55 15

Présents :

Excusés : : Moutiers, Brest, Lannion, Guingamp, Port Louis, Paimpol, Remiremont, Granville, St Claude ; Jean-Claude Chailley, Joseph Maatouk.

Quorum de 25% des membres actifs atteint.

Ordre du jour :

- Point depuis les rencontres de St Vallier
- Point de trésorerie
- Feuille de route
- Déclaration

Président de séance : Michèle Leflon, Présidente

A LA TRIBUNE / Jean Luc Landas et Pierre Bal

Secrétaires de séance : Rosine Leverrier et Hélène Derrien

La séance est ouverte à 9H.30

Sympathie à Pierre de Decize et à Jean Claude M qui a adressé un mot à la CN (lecture par Michèle)

Rappel des activités depuis St Vallier (Michèle) :

Proposition d'un temps de débat général, puis travail sur la feuille de route, enfin, étude de la déclaration de fin de rencontres.

Depuis St Vallier, il y a eu pas mal d'activités dont le 2 juin, mais nous n'avons pas eu les retours de tous les comités. Il est important d'envoyer les CR de vos activités sur l'adresse de la boîte à lettres de la CN : cda12550@coordination-defense-sante.org. Rappel qu'il faut envoyer les liens vers les articles de presse et non des copies.

Il y a eu un rendez-vous au Ministère en septembre ; c'était assez pauvre, mais le compte-rendu a été diffusé ;

Stand à la fête de l'Humanité avec NSED et la Convergence : 2 débats, un sur la lutte dans les hôpitaux et un sur les maternités.

Il y a eu la participation aux réunions avec les différents partenaires : organisations syndicales, collectifs... la déclaration commune est à valider pour lundi.

Nous avons continué notre communication avec le site, le bulletin et, depuis l'été une page Facebook. Il faut maintenant voir comment nous utilisons ces outils. Nous passons souvent à côté d'informations importantes et qui demandent à être commentées.

Il faut que les comités disent ce qu'ils attendent de la CN, quels outils pour renforcer vos actions. Nous demandons, de notre part à recevoir plus d'infos de la part des comités.

Nous devons voir comment être plus nombreux, comment créer d'autres comités, comment se rassembler au niveau des régions...

Jean-luc pour le point de trésorerie :

Quels moyens avons-nous et quels moyens nous donnons-nous pour développer notre activité ?

Important de donner quelques chiffres ; une nouvelle pratique a été mise en œuvre, avec un point financier avant chaque CA.

Aujourd'hui, nous avons 76 comités, ou adhésions individuelles, ou associés. Remerciements à Sud, adhérent et présent à nos côtés depuis longtemps.

Il y a 14 comités, adhérents en 2018 et qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion.

Il y a aussi 15 comités adhérents en 2017 et qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.

C'est le travail de tous les administrateurs et des membres de la CN de récupérer les adhésions, ce n'est pas que le travail des trésoriers.

Bilan prévisionnel (demander les documents à Jean Luc)

Cotisations : de 8 800 à 12 112€ ; remerciement à Pierre Bal qui est en contact avec les comités régulièrement.

Globalement, il y a eu augmentation du montant de la cotisation. La cotisation moyenne est passée de 117 à 168€ ; l'assurance nous reverse aussi 2 200€ ; bilan des rencontres est de plus de 7 000€, grâce à un don de 6 000€, merci au donateur.

Salaire : 9 900€ et 7 500€ de cotisations.

Diminution des frais de téléphone.

Chiffre faible sur les frais de déplacement. (2 142€)

Certains comités prennent en charge des déplacements qui devraient pouvoir être pris en charge par la CN.

Nous avons un budget extrêmement faible compte tenu de notre activité. Nous avons beaucoup de progrès à faire, notamment pour les adhésions, les subventions et les dons, pour avoir les moyens de nos ambitions politiques.

Par contre, nous avons des moyens qui ne nous coûtent rien, comme le site, par exemple qui est géré par des bénévoles : 30 000 visites par mois. Il en est de même pour la page Facebook. Nous

avons aussi trouvé la possibilité d'avoir des réunions téléphoniques gratuites, mais cela ne va peut-être pas durer.

Nous devons investir pour nous montrer : drapeaux, badges...Ex : envahissement du CHU de Nantes, avec les drapeaux.

Bilan encourageant, efforts à continuer.

Pierre : nouvelles cotisations pour 2020 : 3 tarifs, 100, 200 ou 300€ en fonction des possibilités des comités.

François : confirmation que les drapeaux nous rendent visibles lors d'actions. Nous envoyons des bulletins chaque semaine, reprendre un message pour demander un versement de soutien. Rappel des dons mensuels individuels, comme Ivry le fait.

Geneviève : pour financer le film, organisation de bals folks, des souscriptions en ligne, des spectacles, participation à la nuit des studios...

Antoine : cela paraît aberrant de ne pas avoir les moyens pour le poste de secrétariat. Il faut multiplier les adhésions, solliciter les dons.

Michel : remerciement **pour** le travail du bureau ; souhait de valoriser les frais du local qui sont mis gratuitement à disposition par la commune, il en va de même pour les frais de déplacement. Nous devons également être plus demandeur par rapport à nos partenaires, comme le fait Sud.

Evelyne : se réjouit que l'on parle « finances » : il est important que cette question ne soit pas bâclée. Constate que les difficultés de la CN soient de plus en plus prises en compte par les comités. Luçon a toujours eu des initiatives financières : vide grenier, marché de Noël, journées guinguette, édition d'un calendrier pour 2020. La priorité, c'est les adhérents, la cotisation, mais il faut être attentifs à ne pas toujours demander aux mêmes. Bcp de subventions des communes mais, bcp de maires ne repartent pas et face à cette inconnue, il faut trouver des idées.

Rolland : qd comités ont des initiatives financières, ce serait bien d'en faire part à la CN pour donner des idées à d'autres comités. La CN a une potentialité de 100 adhérents, ce qui est une bonne nouvelle, même si cela signifie que la situation ne s'arrange pas. Salue le travail des administrateurs.

Pierre : la cotisation témoigne aussi du lien que nous avons avec nos comités, importance du contact régulier. Il est important que les comités nous fassent part de leurs souhaits vis-à-vis de la CN. Je suis à la disposition des comités, ne pas hésiter à m'appeler ou à m'envoyer un mail.

Michèle : lecture du communiqué commun avec l'intersyndicale (joindre le document) ;

Henri : remerciement à ceux qui gèrent ; nécessité de se battre pour des réouvertures, voire l'ouverture d'hôpitaux et de maternités, pour gagner de nouveaux comités.

Jean Luc : Important de signaler que nous avons 15 nouvelles adhésions à la CN cette année. Un certain nombre de comités sont en sommeil ; les comités doivent être sur des actions plus globales de l'accès aux soins, en lien avec la bataille spécifique pour la défense d'un établissement ou d'un service. C'est un combat et tout le monde n'est pas forcément convaincu de cette nécessité.

Une proposition avait été faite d'avoir un lien vers Hello asso sur le site pour les dons et les cotisations : elle doit être mise en œuvre prochainement.

Geneviève : il y a eu des rencontres autour des maternités, mais les comités ne sont pas là aujourd'hui : quelle nouvelle ?

Michèle : Bernay est en cours de restructuration ; pour Le Blanc, ce sont des jeunes qui travaillent, donc pas facile de venir. A Thann, la population a un peu lâché prise suite à la

fermeture de la maternité, le comité organisait une projection de La Sociale avec un débat animé, entre autres par Nicolas Da Silva

Anne, d'Oloron : action juridique en cours, le comité de Bordeaux va les aider, mais la CN peut également intervenir pour soutenir.

Henri : sur la feuille de route, souhait de rajouter la nécessité d'une campagne nationale sur l'ouverture de centres de santé (ajouter au point 9)

Nicole : le comité a apporté le document sur le projet de centre de santé ; il y a également un power point qui pourra être disponible sur le site.

Geneviève : risque qu'un CDS mette en danger l'hôpital ; voir aussi la lutte pour la psychiatrie, en plus des maternités (point 9)

Pierre : Le CDS, au contraire ne peut que conforter l'hôpital.

Edith : Pour les CDS, il faut sans doute être prudents par rapport à la réalité locale. Il peut être tentant de remplacer un service d'urgences par un CDS avec une consultation non programmée

Françoise : Il est nécessaire de mener la bataille et pour un CDS et pour le maintien d'un service d'urgences. Important de cultiver les liens CDS-hôpital. Il faut aussi faire attention sur le fait que le secteur privé peut entrer dans un CDS.

Peu de nouveaux comités présents dans la salle : il est important d'accompagner et de faire venir aux rencontres qui sont des lieux de rencontres et de formation.

Rolland : sur nord 2 Sèvres, l'ARS tente de maintenir les 2 services de consultations non programmées, avec un contact y compris vers le comité.

Annick : ajouter le point sur les centres de santé est très important dans le contexte actuel. A Sarlat il est prévu que le futur CDS ait une convention avec l'hôpital ; statut coopératif.

Pierre : je vais prendre contact avec les nouveaux comités pour les aider au mieux.

Michel : il était prévu une initiative nationale pour appuyer une lutte locale, comme à Thann, mais cela n'a pas encore pu se mettre en œuvre. Rappel de l'existence de la fiche pratique à ce sujet. Pas de rubrique « centre de santé sur le site »

Hakim : Un CDS, c'est bien, mais ne pas venir suppléer les manquements de l'Etat.

Jean Luc : Le CDS est une réponse au 1^{er} recours, pas aux urgences.

Rolland : pour le site, ne pas hésiter à faire remonter les remarques sur la boîte à lettres de la CN

Bernard : à la ligne 2 : la répartition des professionnels de santé : précision la participation à la permanence des soins. (?)

Michel : attention à ne pas prendre la place des syndicats de professionnels.

Paul : dépasser le cadre de la défense des hôpitaux et maternités demande un débat en AG

Michèle : de fait la CN est passée plus largement à la défense de l'accès aux soins ; c'est aussi une façon de maintenir l'action de nos comités.

Michel : il ne faut pas toujours refaire le débat. Nous avons plusieurs fois présenté cette « stratégie »

Geneviève : ajouter le refus du tout ambulatoire.

Hakim : ne pas se retrouver dans la situation du Canada qui a mis en place des structures de proximité gérées en majorité par des bénévoles.

Michèle : la situation dans les hôpitaux est réellement dramatique et cela doit rester une de nos priorités.

Henri : rappeler l'importance des délais d'accès en point 12

Michèle : le mettre dans le point 10

Benoit : peut-être raccourcir (simplifier) la feuille de route

Michèle : il faut repartir d'un document vierge pour être plus synthétique, ceci dit, c'est la feuille de route du CA donnée par l'AG ; c'est un plan de travail jusqu'aux prochaines rencontres.

Ajouter la feuille de route au CR.

Michèle enchaîne sur la déclaration de fin de rencontres, pour les médias. Il serait intéressant de proposer un texte court aux comités pour élaborer ce document lors de prochaines rencontres.

Françoise : les luttes dans la psy et les EHPAD ont commencé avant celles des urgences.

Noter : revalorisation des métiers des professionnels, plutôt qu'uniquement des rémunérations.

Le terme de dignité de nos aînés ne me convient pas. Être moteur dans les mobilisations.

Michèle reprend le texte par paragraphes, pour faire les modifications au fur et à mesure.

(Mettre le texte en pièce jointe.)

Il faudra réfléchir, pour nos prochaines rencontres sur la façon de travailler ensemble sur la rédaction d'un texte et, surtout, comment mieux préparer nos rencontres.

Remerciements et ban au membres du comité de Ruffec pour l'organisa des rencontres.

L'AG prend fin à 12H.30.